



Élections législatives – Second tour dimanche 19 juin 2022

1ere circonscription de Côte-d'Or

Didier Martin, votre député avec vous et avec Emmanuel Macron

Suppléante : Catherine Refait-Alexandre

Madame, Monsieur,

Il y a quelques jours, vous avez été nombreux à me faire confiance pour le premier tour de l'élection législative, et je vous en remercie. Ce dimanche, avec le deuxième tour, c'est de l'avenir de la France dont vous déciderez.

Car ne nous y trompons pas : tout sépare le projet que je porte, celui d'Emmanuel Macron, de celui de mon adversaire, qui prône des solutions radicales et dangereuses contraires aux intérêts de notre territoire.

Mettre en œuvre notre projet et changer concrètement les vies suppose que le Président de la République dispose d'une majorité forte à l'Assemblée nationale.

Dimanche, faites le choix d'une nouvelle époque française et européenne. Faites le choix de la confiance.

Dimanche, je compte sur vous. Vous pouvez compter sur moi. Didier Martin

Les priorités pour votre vie quotidienne et pour notre territoire :

- Limiter le nombre d'élèves à 25 par classe dans les écoles et les collèges.
 Étendre les classes dédoublées au-delà du CE1 dans les quartiers prioritaires.
 Réviser la carte scolaire, notamment pour le collège Boris-Vian à Talant.
- Créer, avec la ville de Dijon, un territoire zéro chômeur de longue durée à la Fontaine d'Ouche.
- Soutenir le projet d'établissement du centre hospitalier La Chartreuse à Dijon pour la santé mentale.
- Fluidifier le trafic sur la Lino au rond-point d'Ahuy, renforcer la protection antibruit à Fontaine-lès-Dijon. Sécuriser les déplacements doux, par exemple aménager une voie partagée rue Monge à Dijon. Étendre le réseau de voies cyclables dans la circonscription.
- Créer, dans la métropole, une école nationale de formation des policiers municipaux.
- Lancer une consultation citoyenne locale sur la fin de vie avec tous les acteurs du territoire.
- Soutenir le développement des énergies renouvelables. Par exemple en subventionnant le projet de méthaniseur d'Hauteville-lès-Dijon.
- Multiplier les aides en faveur de l'agriculture et de l'écologie locales, par exemple la végétalisation des quartiers (la place Bossuet, la cour de l'école Victor-Hugo à Dijon...).
- Appuyer et accompagner personnellement les projets communaux.
 Notamment pour la construction d'une résidence séniors à Savigny-le-Sec,
 l'aménagement de l'accès à la plaine sportive à Messigny-et-Vantoux, la création d'un centre de loisirs à Bellefond.
- Organiser, avec les acteurs du territoire, des assises départementales sur la préservation et le partage de la ressource en eau.

Didier Martin, le candidat officiel de la majorité présidentielle